



Commune de Saint-Aubin-Sous-Erquery

MAIRIE

2 rue Plisson

60600 Saint-Aubin-Sous-Erquery

Tél : 03-44-50-16-03

Fax : 03-44-19-35-18

Mail : mairie.saintaubin@wanadoo.fr

Site internet:

<http://www.saintaubinsouserquery.fr/>

Ouverture de la Mairie :

- ◆ jeudi 18h à 19h
- ◆ Et sur rendez-vous

Comité de rédaction :

Brigitte BOULENGER

Nathalie MAUPETIT

Stéphane VILLAIN

Romain ALCHAMOLAC

Nadège LE NEILLON

Arnaud CORLAY

Xavier TRAEN

Imprimé par nos soins

Bulletin d'informations n° 43

Travaux 2017/2018

Les travaux concernant le fossé LANNOY sont terminés. Le coût de remise en état du fossé est 13.016 HT hors maîtrise d'œuvre et études complémentaires.

A l'angle de la rue PLISSON et le fossé LANNOY, lors des pluies, l'eau stagne sur la route. Lors de la prochaine réunion de chantier, il sera demandé de refaire cette noue.

Pour le chemin des cerisiers, l'étude environnementale ne nous a pas encore été transmise. La haie a été taillée en vue des travaux à venir. L'ensemble de ces travaux sont à la charge de la commune, le Département, nous a accordé une subvention de 37%.

La mare a été curée. Les travaux de remise en état des murs de soutènement seront faits au retour du beau temps, la vidange de la mare étant nécessaire. Le montant prévisionnel de ces travaux, hors maîtrise d'œuvre et études complémentaires est de 115.625 HT. Ces travaux ainsi que l'entrée du fossé LANNOY et les abords du talus sont entièrement financés par la Communauté de Communes du Clermontois, que nous remercions vivement.

Le budget est en cours d'élaboration, pour la partie investissement, l'achat de la parcelle face à la mairie est envisagée qui fera l'objet d'un emprunt. Cette parcelle permettra de créer un parking face à l'école et le reste sera vendu en lots à bâtir.

Pour la partie fonctionnement, une augmentation des taux communaux est prévue pour faire face aux dépenses courantes liées aux travaux d'entretien courant, charges de personnel et service périscolaire cantine.

Communauté de Communes du Clermontois

A partir du mois de novembre 2018, l'obligation nous est faite, pour l'urbanisme, de traiter les demandes d'urbanisme par voie électronique. Ceci nous contraint, soit de nous doter de matériel informatique conséquent, soit d'adhérer au service urbanisme de la Cté de Communes du Clermontois. L'urbanisme demande des compétences professionnelles particulières aussi le choix de l'adhésion au service urbanisme de la Cté de Communes du Clermontois paraît plus opportun.

Informations diverses

Brigade Territoriale de Contact

La Brigade Territoriale de Contact est installée à CATENOY. Ils patrouillent sur 27 communes rurales du secteur, c'est pourquoi vous les rencontrez fréquemment sur la commune. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter : 03-44-77-34-17.

Leur objectif premier est la prévention et le contact avec la population.

Lors de vos absences, prenez contact avec eux, il seront plus vigilants aux abords de votre propriété.

De nombreux vols ont encore eu lieu ces derniers mois sur le secteur. Soyez vigilant et dans la mesure du possible, rentrez vos véhicules.

Déclaration de Travaux

Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété, n'oubliez pas de contacter la Mairie afin de connaître la nature des déclarations à faire.

Nb : la déclaration de travaux doit être faite avant l'achat des matériaux !

Déploiement fibre optique

Les travaux de déploiement du Très Haut Débit sont en cours, comme prévu dans le cadre du programme Oise Très Haut Débit, qui consiste à déployer la fibre optique en moins de 6 ans sur l'ensemble du département. Ces travaux devraient être achevés fin 2018.

Dans l'attente de pouvoir bénéficier d'une connexion internet 200 fois plus rapide que l'ADSL dans notre commune, nous vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments liés aux travaux.

Site INTERNET de ST AUBIN

Site internet:

<http://www.saintaubinsouserquery.fr/>

Retrouvez les compte-rendu de réunions et informations diverses sur le site

ECOLES ERQUERY, LAMECOURT,

REMECOURT, ST AUBIN

La fréquentation du service cantine périscolaire reste stable : une trentaine d'enfants à la cantine et dix à douze enfants au périscolaire.

Pour la rentrée de septembre 2018, l'effectif est de 92 enfants contre 83 en septembre 2017.

Lors du dernier conseil d'école, les délégués de parents d'élèves ont rapporté la satisfaction de l'ensemble des parents concernant ce service.

Pour les travaux d'aménagement de la salle communale, nous avons obtenu :

- la dotation de l'Etat,
- la subvention du Département
- la subvention de la Cté de Communes du Clermontois.

Ces dépenses d'investissement et subventions accordées sont les suivantes:

Travaux d'aménagement: 23.946€

Porte périscolaire : 2.375€

Total des dépenses : 26.321€ TTC

Subvention Département : 8.560€

Subvention Etat : 9.548€

Subvention Cté de Communes : 247€

FCTVA à récupérer : 3.642€

Reste à la charge de la commune : 4.321€

L'inscription à la maternelle pour l'année scolaire 2018/2019 a lieu le lundi 9 avril de 17h à 19h à ERQUERY, pour les enfants nés en 2015 ou avant, propres et autonomes.

Merci de vous munir des photocopies des documents suivants :

- livret de famille
- carnet de santé (photocopie des vaccinations)
- attestation de passage en Mairie de votre domicile
- 4 photos d'identité de l'enfant (noir et blanc ou couleur).

Il n'y a plus de dérogation pour les enfants scolarisés à l'extérieur du RPI à partir du CP.

Accès à la déchèterie de Breuil Le Sec nouvelle carte

Désherbage des trottoirs et caniveaux

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite aux services publics : désherbants, insecticides et fongicides.

Sans ces produits, l'herbe coupée ou arrachée repousse rapidement. La commune ne prendra à sa charge le surcoût en moyens techniques ou humains pour assurer cet entretien. Dans les textes, chaque propriétaire a le devoir d'assurer l'entretien de son trottoir.

Nous invitons donc chaque propriétaire ou locataire à éliminer par arrachage ou binage l'herbe qui pousse sur le trottoir ou sur le caniveau devant son domicile, sur toute la largeur et sur toute la longueur.

P.A.C.S.

Depuis le mois de novembre 2017, les personnes qui souhaitent se pacser, doivent s'adresser à leur mairie, lieu de résidence.

Si tel est votre souhait, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone, soit par mail.

Etat Civil

Naissances :

- Camille NOWAK
- Gaetan FRANCOIS

Décès:

- M. DE NEVE Pascal, en novembre 2017

L'ancien système par autocollant est remplacé par une carte.

Par internet : compléter le formulaire disponible sur le site www.pays-clermontois.fr et envoyer un e-mail à accueil@pays-clermontois.fr en joignant le formulaire complété et les différents documents scannés.

Vous recevrez un accusé de réception et vous serez invité à aller chercher votre carte au siège de la communauté de communes du clermontois.

Ou rendez-vous directement à la communauté de communes du clermontois avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Dans un délai de 24h à 48h vous pourrez vous rendre à la déchèterie muni obligatoirement de cette carte et d'une pièce d'identité.

Les autocollants actuels sont valables jusqu'au 13 juillet 2018.

La Vie Associative

Noël 2017 :

Le Père Noël est passé le samedi 16 décembre 2017 vers 15H.

Suite à l'aménagement de la salle des fêtes en cantine, recevoir l'ensemble des parents et enfants dans la salle n'est pas possible, le barnum a été dressé dans la cour de l'école dans la continuité du préau.

Chocolat chaud, café et vin chaud, ainsi que des confiseries ont été proposés aux enfants et parents.

La traditionnelle galette destinée aux personnes de plus de 66 ans, est remplacée par un goûter qui se déroulera au printemps, soit un samedi soit pendant les vacances scolaires du fait de la cantine qui est ouverte du lundi au vendredi.

Loisirs pour tous :

Manifestations prévues :

- lundi de Pâques : chasse aux œufs
- Fin juin : Feux de St JEAN
- en aout : pétanque

Une **course cycliste** intitulée OISE JUNIOR est organisée par l'association A.C. MARGNY les COMPIEGNE et la COPS qui passera sur la commune, rue de MAIMBEVILLE, venant de la RD37 vers le RD 532, **le jeudi 10 mai 2018, vers 16h45.**